



Appel à dons

Pour la libération de trois Camerounais emprisonnés pour homosexualité

En février 2006, Patrick et Nicolas, deux Camerounais de 23 ans, ont été condamnés à un an de prison pour délit d'homosexualité. Alexandre, 22 ans, est détenu depuis fin 2004, pour le même motif, sans même avoir été jugé.

Au Cameroun, l'article 347 bis du code pénal prévoit jusqu'à 5 ans d'emprisonnement aux personnes reconnues coupables de pratiques homosexuelles. Ces dernières années, police et justice mettent un zèle tout particulier à appliquer cette loi. Les victimes subissent les pires humiliations en prison : examens « médicaux » dégradants, corvées ignobles, manque de nourriture, manque de soins, passages à tabac,... tous ne survivent pas. Alim, libéré le 12 juin, est mort quelques jours plus tard, faute d'accès aux soins.

Nous voulons que Patrick, Nicolas, Alexandre sortent de prison, et vite. Ils ont besoin de vous, afin de bénéficier d'une assistance matérielle et juridique. Dans le cadre d'une mobilisation associant plusieurs organisations de défense des droits des personnes LGBT, nous en appelons à votre générosité.

Bon de soutien

- Je verse : 10 € 20 € 50 € 100 € autre montant : €
(par chèque à l'ordre de « Inter-LGBT »)

L'argent servira à financer l'achat de nourriture, de médicaments et l'assistance juridique de Patrick, Nicolas, Alexandre et de toute autre personne incarcérée à raison de son homosexualité présumée.

- Je souhaite recevoir des informations sur l'évolution de la situation des prisonniers et sur les actions menées par l'Inter-LGBT, Alternatives Cameroun et les autres organisations de soutien aux personnes LGBT en faveur de l'abrogation de l'article 347bis du code pénal camerounais.
- non
 oui, voici mon email :

À renvoyer à :

Inter-LGBT Campagne Cameroun - Maison des Associations du 3^e, boîte n° 8 - 5 rue Perrée - 75003 Paris